

**GENDARMERIE NATIONALE**

COMPAGNIE **WINDHOFEN**

UNITE  
**Brigade d'**

PROCES VERBAL N° **564** / 197 **6**

PROCES-VERBAL

de  
**RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS**

*Bauvalise*

PIECE N° 1

Apparition d'un O.V.N.I.

CAHIER RESERVE AU DESTINATAIRE

ANALYSE - REFERENCE  
Apparition dans le ciel d'un objet volant non identifié dans le secteur de

**CODE**

DIRECTION de la GENDARMERIE  
COURRIER ARRIVEE

143 29 DEC 76 0300

11. 11. 76

COMMUNIQUE REGIONAL

2 DEC. 1976

N° / 3 (2B)

DESTINATION :

NOUS SOUSSIGNES **P J**, **M.D.L./Chef** - Gendarmes **M I** - **B P**

**P G** - **S P** de la Brigade de Gendarmerie

RAPPORTONS LES OPERATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUEES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMEMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

LE 20 Novembre 76 A 09 HEURE(S) 00, nous **M.D.L./Chef P**, au bureau de notre Brigade, sommes avisé par notre Commandant de Compagnie des faits suivants :

Un habitant de la commune de **J**, monsieur **M J** aurait aperçu dans le ciel un objet de forme bizarre pouvant ressembler à un O.V.N.I. Les premières constatations remontent au 11 Novembre 1976. vers 18h30 - 18h45 et l'objet aurait été aperçu depuis le domicile de Mr **M** à **J**, ce dernier le trouvant au-dessus de la côte de **J**.

Notre Commandant de Compagnie nous demande de recueillir des renseignements à ce sujet, en particulier de prendre contact avec monsieur **M J** et de demander à des personnes de **J** si elles n'auraient pas aperçu cet objet dans le ciel.

Le 20 Novembre 1976, à 17 heures nous avons effectué une surveillance générale à **J** où nous avons contacté plusieurs personnes de cette localité, en particulier madame **L**, Monsieur et Madame **M** qui sont débitants de boissons dans la commune. Aucun élément positif n'a été recueilli à ce sujet.

Après avoir avisé le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de **J** qui surveille la commune de **J**, nous **M.D.L./Chef P** et Gendarme **S**, nous nous sommes transportés dans cette localité afin de prendre contact avec monsieur **M J**. Nous sommes arrivés à **J** à 18 heures 30.

Monsieur **M J** a été entendu ( cf page n° 664/2 ).

Il déclare avoir vu l'objet pour la première fois, le 11 novembre 1976, vers 18h30 - 18h45. Il fait une description de l'objet qu'il a vu dans le ciel comme ayant une forme triangulaire, la base de couleur orange, le milieu jaune et l'extrémité bleu violet.

Cet objet se déplace en tournant et à côté, il a semblé à monsieur **M J** qu'un autre objet était statique. Le 12 Novembre 1976, il a revu ce même objet, mais plus loin et plus haut. En regardant à l'aide de ses jumelles, l'objet n'a pas été grossi. Le 20 Novembre 1976, vers 17 heures 30, il a aperçu durant une heure le même objet dans le ciel au-dessus de la côte de **J**. Cette fois l'objet était plus près de **J**, c'est-à-dire à la même distance que le 11 Novembre 1976, jour de la première constatation.

Mentionnons que le 20 Novembre 1976, à 18 heures 30, nous n'avons pas vu cet objet à l'aide de notre carte U.T.M., de la boussole, nous avons déterminé l'axe où se trouvait l'objet. depuis l'endroit où monsieur **M J** l'a aperçu. Il s'agit de l'axe qui passe au-dessus de la côte de **J**.

Nous avons demandé à monsieur **M J** qu'il téléphone à la Gendarmerie à chaque fois qu'il apercevra l'objet dans le ciel.

.../2..

INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES		DATE DE CLOTURE	VU ET TRANSMIS PAR
DESTINATAIRES	<input type="checkbox"/> 1	Monsieur le Préfet de <b>J</b>	Monsieur le GENERAL, Commandant Régional de la Gendarmerie Nationale de la 1 <sup>ère</sup> Région Militaire, <b>J</b>
	<input type="checkbox"/> 2	Monsieur le Procureur de la République à <b>J</b>	
	<input type="checkbox"/> 1	au GENERAL, Commandant la Région Aérienne à <b>J</b>	
	<input checked="" type="checkbox"/> 2	Monsieur le Ministre des Armées, Direction de la Gendarmerie et de la Justice Militaire, Bureau Emploi, à <b>J</b>	
No 218 1 Archives		LE 20 Décembre 1976	20 DEC 1976
No 400 DN / GEND OR OM EMP SERV DU 21 07 1971 - CLASS 33 06		SIGNATURE ET CACHET	

Aux heures considérées de l'apparition de l'objet dans le ciel, nous décidons, sans en parler à notre informateur, de nous tenir en alerte sur le C.D. , à 2 kilomètres de pour que l'appel téléphonique de monsieur B soit répercuté par radio à notre patrouille , par le Gendarme de permanence , afin de nous rendre rapidement sur les lieux pour apercevoir éventuellement l'objet signalé . La distance qui sépare de étant de kms .

Les 21 - 22 et 23 Novembre 1976, une patrouille de notre Brigade était en alerte sur le chemin départemental n° , de 16h30 à 18h30, mais monsieur B n'a pas téléphoné à notre Brigade jusqu'à ce jour 19 Décembre 1976 .

Il est à mentionner que le sommet de l'antenne de télévision des est éclairé en permanence la nuit . Le sommet de l'antenne n'est pas visible de et de plus ce relai de télévision se trouve légèrement à gauche de l'axe défini par monsieur B .

Mentionnons que nous suivons cette affaire et que tout fait nouveau fera l'objet de l'établissement d'une procédure complémentaire .

CLOTURE DU PROCES-VERBAL

Fait et clos à , le 20 Décembre 1976, à 09 H 00 .

Le M.DL/Chef

Le Gendarme I ,

Le Gendarme ,

Le Gendarme ,

Le Gendarme S ,

---

**GENDARMERIE NATIONALE**

GRUPPEMENT  
de

COMPAGNIE

UNITE  
**B.T.**

P.V N° 664 / 19 76 .

**PROCÈS - VERBAL  
D'AUDITION**

PIÈCE N° 664/2 FEUILLET N° 1

AFFAIRE Apparition d'un O.V.N.I.

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE ENTENDUE **Monsieur B J**, témoin .

RÉFÉRENCES

CE JOUR **10 Décembre 1976 .**  
NOUS SOUSSIGNÉ(S), **P J**, **Maréchal des Logis-Chef**,

VU LES ARTICLES DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

entendons, le vingt novembre 1976, à 19 heures 45, à  
Monsieur B J, âgé de ans, serrurier, demeurant à  
nationalité française, qui nous déclare :

"" Le onze novembre 1976, alors que je me trouvais devant mon habitation, j'ai remarqué la présence d'un objet qui se trouvait dans le ciel. Il pouvait être 18 H 30 18 h 45, environ. L'objet avait une forme bizarre, genre triangulaire. La base était de couleur orange, le milieu jaune et l'extrémité bleus violet. Cet objet se déplaçait en tournant et j'ai même eu l'impression qu'à côté il y avait un autre objet qui était statique. Je l'ai situé en direction de, au-dessus de la côte de. Puis l'objet disparaît tout doucement derrière les arbres. Hier soir j'ai revu le même objet, mais il était plus loin et plus haut.

"" J'ai regardé à la jumelle, mais je n'ai aucune autre précision à vous donner, car l'objet n'a même pas été grossi dans les jumelles.

"" Ce soir, vers 17 heures 30, j'ai aperçu à nouveau ce même objet ? Cette fois-ci il était plus prêt, c'est-à-dire à la même distance que le 11 Novembre 1976. Ce soir il a du rester en place durant une heure environ pour disparaître en fuyant, toujours vers la côte de. J'ai signalé ce fait à la Gendarmerie de.

Le 20 Novembre 1976, à 20 heures 00 .

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher .

( A signé au carnet de déclarations ) .